

DEL2025_07_162

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 34



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt cinq, le neuf juillet, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni Salle des Mariages - à l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. Xavier LEMOINE - Maire à la suite de la convocation adressée le 3 juillet 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Monsieur Djibril TRAORE), Madame Victoria MAAMAR (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

ACQUISITION AMIABLE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE 24 BIS ET 26 RUE DU JEU D'ARC, CADASTRÉE C N°627 ET 648 POUR UN MONTANT DE 500 000 € TTC

Sur proposition de Ludovic PEDRO.

La SCI LA FERLAUDIERE est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 24 bis et 26 rue du Jeu d'Arc, cadastré section C n°627 et 648 pour 790 m².

Cette propriété est située dans le périmètre de restructuration du centre-ville ancien et est frappée pour partie d'un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, au profit de la commune de Montfermeil et ayant pour objet « Barbusse / Jeu d'Arc : mobilités douces, poursuite du maillage piétonnier du centre-ville, protection du poumon vert et espace public » (emplacement réservé M_C_26),

Après avis de France Domaines, la Ville de Montfermeil et la SCI LA FERLAUDIERE sont parvenus à un accord pour l'acquisition de cette propriété cadastrée C n°627 et 648 à hauteur de 500 000 € TTC, frais d'agence inclus et libre à la vente.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2025_07_162

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L230-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par le Conseil de Territoire de Grand Paris Grand Est le 17 décembre 2024,

Vu l'emplacement réservé M_C_26 incluant la parcelle cadastrée C n°648,

Vu les nombreuses actions menées par la commune de Montfermeil pour requalifier le centre-ville ancien,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 29 avril 2025,

Considérant que la parcelle cadastrée C n°648 est frappée d'un emplacement réservé au profit de la commune,

Considérant l'intérêt que représente cette propriété pour la commune, dans le cadre de la restructuration du centre-ville ancien,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'acquérir la propriété cadastrée C n°627 et 648 d'environ 790 m², sise 24 bis et 26 rue du Jeu d'Arc, appartenant à la SCI LA FERLAUDIERE, pour un montant de 500 000 € TTC, frais d'agence inclus et libre à la vente.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document y afférent.
- De dire que la dépense est prévue au budget.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

34 POUR

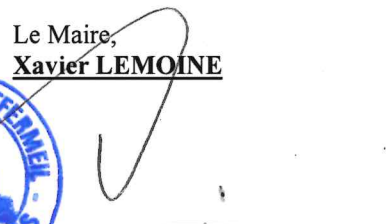
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le **11 JUL. 2025**
Au Représentant de la Ville le **11 JUL. 2025**
Publié le
Montfermeil, le **11 JUL. 2025**
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)